



Réparation d'une porte bloquée

Par **nalien**, le **25/07/2009** à **20:28**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement depuis un an et demi. Il y a deux jour je me suis retrouvé enfermé dans les wc, le pêne s'était bloqué dans le gâche. J'ai donc été obligé de dégrader la porte pour pouvoir sortir.

D'un coté le propriétaire me dit que les réparations sont à ma charge, de l'autre, on me dit que je n'y suis pour rien car la serrure s'est bloqué.

Je souhaite donc avoir une réponse claire, dans mon cas de figure, le changement de la porte est il à ma charge ?